

**Décision N°DEC25-01 portant nomination d'un directeur et directeur adjoint
d'une unité de recherche**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux en vigueur ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'université de Bordeaux du 17 octobre 2023 portant approbation de la tutelle INRAE à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu la décision du Président de l'université de Bordeaux portant création des structures de recherche et de service de l'université de Bordeaux pour la vague 2022-2026 du 4 mars 2022 ;

Considérant le contrat de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Jean-Marc FIGUET est nommé directeur de l'unité de recherche UMR 6060 - Bordeaux sciences économiques (BSE) à compter du 1^{er} janvier 2025 pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 :

Madame Emmanuelle AUGERAUD-VERON est nommée directrice adjointe de l'unité de recherche UMR 6060 – Bordeaux sciences économiques (BSE) à compter du 1^{er} janvier 2025 pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 03/02/2025
Dean LEWIS

